

Vie matrimoniale

La polygamie vue par des intellectuelles

L.R.A.
Libreville/Gabon

Grosse surprise. Elles n'ont plus peur de partager. Mieux, elles ont même une préférence pour ce type de relation officielle où l'homme a deux propriétaires. L'Union a tendu son enregistreur à des femmes cadres, pour avoir leur avis sur cette forme de mariage.

LA polygamie a du bon. Fini le bon vieux temps où on voulait avoir son homme pour soi toute seule. Terminées les crises de jalousie inutile. L'homme n'est plus la préoccupation première de certaines femmes. D'aucunes n'hésitent plus à s'imaginer en polygamie. Pas par dépit, faute de mieux ou du fait de l'âge qui passe. Mais, pour des questions de gestion quotidienne de la relation. De leur point de vue, la polygamie aurait de nombreux avantages. Pour Letty O., quadragénaire, la polygamie lui évite d'avoir son homme sur le dos en permanence. « Et, je sais où le trouver lorsque son téléphone est éteint, je ne dors pas dans l'ignorance. Je sais aussi que son corps et son cœur sont divisés, mais que j'ai ma part réservée », partage la jeune femme. Pour Madeleine R., trentenaire, célibataire, la polygamie fait toujours débat. Certains sont pour et d'autres contre. Certains aiment la pomme et d'autres la mangue. Bien que la polygamie possède plusieurs visages, la jeune femme ne s'y oppose pas. Mais y pose quelques conditions tout de même: « J'ai énormément entendu des histoires traumatisantes d'amis qui ont grandi dans des foyers polygames. Ces derniers n'ont pas changé ma vision de choses. Mon besoin d'épanouissement dans mon travail pourrait m'empêcher d'être disponible à 100% pour mon homme. Je refuse de négliger ce dernier. Je considère donc la polygamie comme une option. » Sinon, estime encore la jeune femme, l'option de la polygamie part d'une discussion de couple. « Votre partenaire et vous devant le considérer ensemble. » Pour les enfants à venir dans ce type d'union, elle a aussi sa petite idée sur la question : « Le partage et la communication et d'autres valeurs sont aussi à enseigner aux enfants pour leur équilibre. » Pour ce qui est d'Annie N., la trentaine, mariée sous le régime polygamique



Photo : Picasa

depuis 3 ans, il y a plusieurs avantages dans cette forme matrimoniale. Entre le temps pour soi, l'absence de pression, la cuisine que l'on fait quand on veut, elle ne regrette pas son choix. Et même du côté de la satisfaction de son homme, rien n'est pressant non plus, du fait de la répartition des jours entre elle-même et sa coépouse. « Parfois même quand il revient de chez ma coépouse, il est si fatigué qu'il a tout juste le temps de se jeter sur le lit. » Au-delà, il y a aussi une protection quant aux biens matériels, partage Annie. « Cette forme impose la séparation stricte des biens. Du coup, ce qui est à toi est clairement à toi du vivant comme après le décès de l'époux ou de l'épouse. Si l'un vient à s'en aller, il n'y aura aucun problème de succession, ni risque de spoliation », soutient encore Annie. **L'AVIS DU PSYCHOLOGUE*** Mais qu'est-ce qui a changé dans la polygamie ? Pourquoi devient-elle une option envisageable aujourd'hui par de nombreuses femmes ? L'âge ? Le désespoir ? Michel Mbadinga, psychologue, aide à comprendre cette nouvelle posture de ces femmes, qui revendiquent un certain bagage intellectuel ainsi qu'une certaine aisance financière. Le spécialiste pense, en effet, que la psychologie offre un cadre théorique qui pourrait aider à comprendre le changement d'attitudes observé chez les femmes cadres au sujet de la polygamie. « On offre en fonction de ce qu'on attend en retour. Si donc les femmes choisissent de plus en plus ces unions polygamiques, c'est qu'elles attendent des signes de reconnaissance revalorisant. Et, dorénavant, elles trouvent dans cette union des éléments de stimulations positives. Avoir du temps pour elle. Ne pas faire la cuisine tous

les jours. Et même l'issue de ne pas à être spoliée en cas de décès de son époux sont autant d'éléments qui vont inciter ce large choix. Alors qu'avant, il n'y avait que des signes de reconnaissances négatifs à s'engager dans ce type union. »

Le mariage polygamique est désormais une option envisageable par de nombreuses femmes cadres.



Avis d'Appel d'Offres (AAO)
(08-05-19/AFD/SET)
GABON

Programme de remise à niveau des infrastructures ferroviaires de la SETRAG (PRN)

Travaux de réhabilitation des Bâtiments Voyageurs de 15 Gares en Ligne dans les 4 Coordinations d'Exploitation du Transgabonais SETRAG

Financement: AFD
(AONO No: 31.01.19-AFD/SET)

1. Dans le cadre de la réhabilitation du Chemin de Fer Transgabonais, l'Etat a fait un emprunt auprès de l'Agence Française pour le Développement (AFD) pour financer sa quote-part dans le Programme de remise à niveau, à savoir la réhabilitation des Infrastructures d'exploitation.

Le concessionnaire des chemins de fer Gabonais (SETRAG) dans son rôle de maître d'ouvrage délégué à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds mis à la disposition par l'Etat du Gabon à travers le crédit AFD pour effectuer les paiements prévus au titre du Marché objet du présent avis d'appel d'offres.

Le présent Appel d'Offres concerne la réhabilitation de quinze (15) bâtiments voyageurs (BV). La réhabilitation des BV se fera en fonction des appartenances aux quatre coordinations faisant office de lots et dont les quantités sont à l'image des découpages géographiques des différentes coordinations d'exploitations.

Cet appel d'offres est référencé AONO No: 31.01.19-AFD/SET en date du 08 mai 2019 relatif aux Travaux de réhabilitation des Bâtiments Voyageurs de 15 Gares en Ligne dans les 4 Coordinations d'Exploitation du Transgabonais SETRAG. La répartition des 04 lots est la suivante :

- Lot 1 - Coordination I : Ntoun, Andem, Mbel, Oyan
- Lot 2 - Coordination II : Abanga, Ndjolé, Otoumbi, Ayem
- Lot 3 - Coordination III : Offooué, Ivindo, Mouyabi
- Lot 4 - Coordination IV : Milolé, Doumé, Lifouta, Mboungou badouma

Il est ouvert aux soumissionnaires nationaux ayant les compétences requises.

2. La SETRAG sollicite des offres sous plis fermés de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux ci-dessus. Le délai d'exécution des travaux suivant l'allotissement est indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert (AONO) tel que défini dans les « Directives: passation des marchés financés par les Prêts des bailleurs » avec la particularité rappelée ci-dessus.

4. Les soumissionnaires éligibles, identifiés et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la SETRAG; Hadrien PEIFFER –Responsable PRN à la Direction de l'Equipement (DE) Téléphone / Fax: +241 01.70.83.01, Email: offres@setrag.com ou prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus de 09 heures à 15 heures, heure locale, tous les jours ouvrables.

5. Conditions de Qualification et de Sélection sont:

- Les exigences en matière de qualification telles qu'indiquées dans le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert et concernant d'une part la capacité financière, et d'autre part la capacité technique et l'expérience sont celles inscrites au point 2- *Qualification – de la section III des « Critères d'évaluation et de Qualification ».*
- Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles (voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées).
- Une Garantie de Soumission est requise. Son montant est de: 2 000 000 F CFA (deux millions de francs CFA) pour chaque lot.
- L'adjudicataire sera choisi sur base de ses qualifications et de son expérience dans le domaine du génie civil et du bâtiment, de son aptitude et sa capacité à mobiliser des moyens humains et matériels adéquats pour la réalisation des travaux dans les délais indiqués; de sa solvabilité et sa capacité financière.

Ces critères seront déterminants pour la sélection. Aucun facteur qui n'est pas défini cidessus ne pourra être utilisé pour juger de la qualification du Soumissionnaire.

6. Une réunion préparatoire se tiendra à la SETRAG (salle de réunion de la Direction Générale), le vendredi 07 Juin 2019 à 10h00. Une visite des sites des travaux sera organisée du 10/06/2019 au 15/06/2019 par le Maître de l'Ouvrage Délégué SETRAG.

7. Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) est disponible, à l'adresse ci-dessus, aux entreprises identifiées et susceptibles de répondre efficacement aux objectifs visés. Aucun paiement n'est demandé. Les offres devront être soumises à l'adresse cidessus au plus tard le 15 juillet 2019 à 10 heures, heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne à l'adresse mentionnée cidessus le 15 juillet 2019 à partir de 10 heures 30 minutes

8. L'adresse mentionnée ci-dessus est:

SETRAG, BP 2198, Direction Générale
Route principale d'OWENDO,
Hadrien PEIFFER – Responsable PRN à la Direction de l'Equipement (DE)
Téléphone / Fax : +241 01.70.83.01,
E-mail : appel.offres@setrag.com

LE DIRECTEUR GENERAL